

Directive 6

CAS CLINIQUE INFECTION RESPIRATOIRE AIGÛ (CCIRA)

- Service de santé courants (SSC)
- Clinique externe ou ambulatoire toutes clientèles ou directions
- Clinique externe ou ambulatoire d'oncologie lors de consultation
- Médecine de jour
- Centre de jour
- Hôpital de jour

Les mesures inscrites dans cette directive peuvent être sujettes à un rehaussement à la suite d'une évaluation du risque par le Service de PCI.

DIRECTIVES GÉNÉRALES

- Si possible, reporter la visite ou le rendez-vous
- Appliquer les mesures de précautions additionnelles (PA) **GOUTTELETTES/CONTACT** (ANNEXE 11) dans la zone usager
 - Demander à l'usager de procéder à l'hygiène des mains (HdM)
 - Faire porter le masque par l'usager
- Le dossier médical ne doit pas être apporté dans la zone usager

COVID-19

Si l'usager a obtenu un résultat positif (PCR ou TDAR) de COVID-19 dans les 10 derniers jours :

- Appliquer les précautions additionnelles (PA) **GOUTTELETTES/CONTACT AVEC PROTECTION OCULAIRE** (ANNEXE 12) dans la zone usager

DURÉE DES PA

- 5 jours après le début des signes et symptômes
- ET**
- Absence de fièvre depuis 48h (sans prise d'antipyrétique)
- ET**
- Amélioration du tableau clinique depuis 24h

GESTION DU MATÉRIEL DE SOINS ET SERVICES

- Limiter la quantité de matériel qui entre dans la salle de traitement
- Privilégier l'utilisation de matériel réservé à l'usager (exemple : chaise d'aisance, thermomètre.)
- Privilégier l'utilisation du matériel médical à usage unique (MMUU)
 - Jeter ce type de matériel en tout temps après utilisation
- Nettoyer/désinfecter le matériel partagé entre les usagers après chaque utilisation
 - Se référer [Procédure relative à la gestion du matériel non critique](#)

TRANSFERTS

Aviser le milieu receveur et le transporteur des PA si besoin de transfert vers un-établissement de santé

BUANDERIE

Selon les normes de l'établissement

ACCOMPAGNATEUR

- Demander de procéder à l'HdM à l'accueil
- Faire porter un masque de procédure pour la durée du rendez-vous

ENTRETIEN DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DES DÉCHETS

- Au départ de l'usager, procéder au nettoyage/désinfection avec des lingettes désinfectantes au peroxyde d'hydrogène des *surfaces high touch* ayant été en contact avec l'usager
- Se référer au [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#)

DOCUMENT CONTRÔLÉ ÉLECTRONIQUEMENT
Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que toute copie papier
de cette directive est la version à jour.

Page 1 de 1